



## Com'Info

### OUVERTURE EXAMEN PROFESSIONNEL CAPITAINE PENITENTIAIRE 2025

La **CGT Pénitentiaire** vous informe que l'examen professionnel pour l'accès au grade de Capitaine Pénitentiaire au titre de l'année 2025 est ouvert.

Seuls les brigadiers-chefs et majors pénitentiaires ayant au moins 12 années de services effectifs dans le corps d'encadrement et d'application, avec 4 années à minima de services au grade de brigadier-chef ou de major, peuvent y prétendre.

Le dossier RAEP, pour la phase de présélection, doit être envoyé par voie électronique à : [exapro.dap@justice.gouv.fr](mailto:exapro.dap@justice.gouv.fr), pour le **20 décembre 2024 à 23h59, dernier délai**. Celui-ci devra être dûment rempli sous peine d'être refusé.

- Inscriptions :  
du 18 novembre au 20 décembre 2024

- Présélection sur dossier RAEP :  
du 13 au 31 janvier 2025

- Résultats de la présélection :  
à partir du 17 février 2025

- Épreuve orale d'admission :  
à partir du 17 mars 2025

- Publication des résultats :  
à partir du 03 avril 2025

Le nombre de postes offerts sera défini lors d'un arrêté ultérieur .

Montreuil le 21/11/2024